Communiqué conjoint des ministres des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de la Jordanie et du Royaume d'Arabie saoudite sur le comité constitutionnel relatif à la Syrie, le 31 octobre 2019.

2019-10-31

Les ministres des affaires étrangères d'Allemagne, d'Egypte, des Etats-Unis d'Amérique, de France, de Jordanie et du Royaume d'Arabie saoudite se félicitent du lancement du comité constitutionnel, qui a eu lieu à Genève le 30 octobre 2019.

Nous saluons le travail du secrétaire général des Nations unies et de son envoyé spécial, Geir Pedersen, pour le lancement de cette initiative. Il s'agit là d'une étape positive, attendue de longue date, qui exige encore des actions et des engagements forts pour réussir. Cette initiative peut venir compléter la mise en oeuvre des autres volets de la résolution 2254 du Conseil de sécurité, s'agissant notamment de l'association de tous les Syriens, et en particulier des femmes, au processus politique. Nous soutenons les efforts visant à créer un environnement sûr et neutre qui permette à la Syrie de tenir des élections libres et régulières, sous la supervision des Nations unies.

Nous rappelons la déclaration que nous avons faite à New York le 26 septembre et continuons à appeler à un cessez-le-feu immédiat et véritable dans l'ensemble de la Syrie. Il ne peut y avoir de solution militaire à la crise en Syrie, uniquement un règlement politique conforme à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 15 novembre 2019

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/271784-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres-31112019-france-syrie